

OpcO EP et le RSMA s'engagent en faveur de l'insertion des jeunes en Guadeloupe



L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (OpcO EP) et le Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) de la Guadeloupe ont signé le 14 juin 2022, une convention de partenariat pour associer leurs moyens afin de lutter contre le chômage et de favoriser la formation et l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins, les plus éloignés de l'emploi.

Signée par le Colonel Philippe Outtier, chef de corps du RSMA Guadeloupe et les membres de la Commission Paritaire Régionale de la Guadeloupe, Mme. Marlène Foggea (CFDT), Présidente et Mr. Gabriel Foy (CPME) mandaté par Mr. Jean-Christophe Belivier (CPME), Vice-Président, cette convention de partenariat confirme la collaboration entre les deux institutions en vue de développer des actions communes en Guadeloupe.

Elle a pour but de favoriser une insertion durable dans l'emploi des jeunes ultramarins, à travers un parcours de formation et de qualification adapté.

Les deux partenaires ont décidé, notamment :

- De partager l'information sur les besoins en emploi des territoires ;
- De collaborer pour accompagner et former les jeunes afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises ;
- De coopérer pour renforcer l'action des deux partenaires pour répondre aux besoins des territoires.

Le partenariat entre le RSMA et l'Opco EP, et la signature de cette convention, vise à renforcer leur action pour favoriser l'apprentissage des jeunes et ainsi favoriser leur accès à la qualification et à l'emploi.

À propos du Service Militaire Adapté

Créé en 1961, le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif d'insertion socio-professionnelle relevant du ministère des Outre-mer et rattaché à la Direction générale des Outre-mer (DGOM).

Le SMA a pour mission principale de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes adultes de 18 à 25 ans résidant dans les territoires d'outre-mer, éloignés du marché de l'emploi. Pour cela, dans un cadre de vie militaire, le SMA développe l'employabilité des jeunes par l'acquisition simultanée de compétences professionnelles (sur plus de 50 métiers) et des compétences sociales indispensables à une intégration réussie.

Principalement concentré sur l'employabilité durable de jeunes en rupture, le SMA propose chaque année à près de 6 000 volontaires, femmes et hommes, une insertion par l'emploi ou la poursuite de formation. Grâce à des partenariats territoriaux, des jeunes de Saint-Martin ou encore de Wallis-et-Futuna peuvent bénéficier de ce dispositif.

À propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFTD, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des entreprises de proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles adhérentes, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »).

Directeur général : Arnaud Muret

Contact presse :

Astrid Chenard – 06 34 23 34 80 – Directrice de la communication Opco EP –
astrid.chenard@opcoep.fr

Contacts presse Agence Diffusis :

Alaïs Petit - 06 10 57 04 71 - alais@diffusis.com